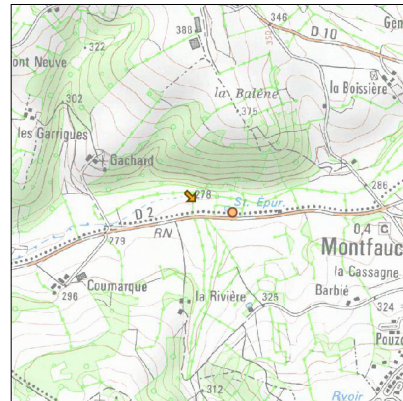
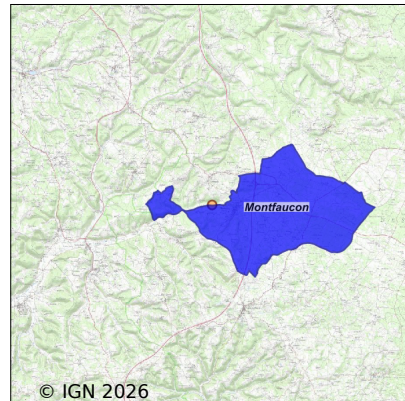


Système d'assainissement 2024

MONTFAUCON

Réseau de type Séparatif



Station : MONTFAUCON

Code Sandre	0546204V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE MONTFAUCON
Nom de l'exploitant	S.A.U.R. FRANCE
Date de mise en service	décembre 1978
Date de mise hors service	mars 2025
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	1 500 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	81 Kg/j
Charge nominale DCO	162 Kg/j
Charge nominale MES	105 Kg/j
Débit nominal temps sec	225 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	File 1: Lits de séchage, Stockage boues liquides
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	585 009, 6 399 978 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Céou

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Montfaucon depuis 1964

Raccordements des établissements industriels

CENTRE MEDICAL LA ROSERAIE depuis 1964

LA FROMAGERIE DU QUERCY depuis 2012

Observations SDDE

Système de collecte

Nombre de raccordés : (2023)

207 (209 en 2022 avec lhôpital la Roseraie, le centre de rééducation et la fromagerie compris).

Consommation annuelle d'eau potable des raccordés : 28 614 m³ (28 194 m³ en 2022) avec un taux de restitution estimé à 90 %, ceci équivaut à une charge entrante urbaine d'environ 470 Equivalents Habitants (EH).

Un arrêté d'autorisation de déversement deaux usées non domestiques a été signé entre la mairie de Montfaucon (maître ouvrage) et le représentant de la Fromagerie du Quercy le 12/04/2022. Cet arrêté fixe le volume journalier maximal admissible (10 m³/j) ainsi que les flux journaliers maximaux admissibles (167 EH sur la DCO et 133 EH sur la DBO₅). Une mesure annuelle d'auto-surveillance (bilan 24 heures), à la charge et de la responsabilité de la fromagerie, a été réalisée du 5 au 6 juin 2024 par Public labo 46 (fonctionnement satisfaisant du préleveur automatique en sortie ; calcul des charges à partir de la mesure du débitmètre en sortie).

date	débit	pH	Temp	MES	DCO	DBO ₅	NTK	Pt	Cl	SEC		
m ³ /j		°C	mg/l	kg/j	mg/l	kg/j	mg/l	kg/j	mg/l	kg/j	mg/l	kg/j
	mg/l	mg/l										
Du 5 au 6/06/2024			2,4	6,5	23,5	600	1,45	2380	5,74	1490	3,59	78,2
	0,19	41,7	0,1	49	348							
Arrêté du 12/04/2022			10	>5,5								
<8,5	=30	800	8	2000	20	800	8	150	1,5	50	0,5	500
	150											

Le volume journalier deffluent industriel rejeté par la fromagerie (2,4 m³/j) correspond à 16 EH ; la charge organique reçue par la STEU reste inférieure aux flux journaliers admissibles (60 EH en DBO₅ et 48 EH en DCO).

Les flux reçus par la STEU respectent les valeurs maximales de l'arrêté mais les concentrations des paramètres DCO, DBO₅ et SEC dépassent les seuils admissibles comme observé en 2023. Rappelons que l'arrêté précise que en cas de dérive due à l'inefficacité du dispositif mis en place par l'établissement, la conductivité au niveau du poste de relevage de la Vayssière devra pouvoir être mesurée en continu par l'exploitant de la STEU afin d'être en capacité de déclencher une alerte en cas de déversement intempestif (seuil de conductivité à définir à l'issue d'une période d'observation). Dans ce cas, l'achat, la pose et le renouvellement d'un conductimètre relié à la télésurveillance du poste de la Vayssière seront financés par l'établissement de la fromagerie.

Fonctionnement :

Le réseau est sensible aux entrées d'eaux claires parasites lors de fortes pluies. On peut ainsi observer, en particulier suite aux épisodes pluvieux importants en février, en mai et à l'automne, des sollicitations du by-pass en entrée, avec une charge hydraulique supérieure à la capacité nominale de la station atteignant 230 m³/j le 6 mai (volume journalier en sortie de 112 m³/j).

Notons que les valeurs relevées le 18/10/2024 ne sont pas fiables (anomalies de comptage des volumes).

Station d'épuration

Remplissage :

En hydraulique, la charge est estimée à 496 EH soit 37 % de la capacité nominale. Cette charge moyenne est proche de la charge théorique de 470 EH estimée selon les volumes facturés des abonnés assainissement en 2023.

Cette installation reçoit en moyenne par temps sec environ 69 m³/j. En période pluvieuse, les volumes entrants

peuvent aller jusqu'à plus de 170 m³/j (en juin), avec au total en 2024, 2 500 m³ deffluent by passé en entrée de STEU soit un peu plus de 9 % du volume total collecté.

En organique, la station reçoit 422 EH selon la moyenne des 2 mesures réalisées en 2024 soit 32 % de la capacité nominale. Cette charge moyenne est légèrement inférieure à la charge attendue.

Entretien :

Le site est propre et le carnet d'exploitation est complété toutes les semaines. L'entretien général des ouvrages reste correct. La vétusté des ouvrages nécessite le passage quotidien de l'exploitant pour vérifier qu'il n'y ait pas de dysfonctionnement (tels que les obstructions de l'entrée station) ou pour y remédier si besoin.

Fonctionnement :

Par temps de pluie en avril (pluviométrie de l'ordre de 2 mm, sans sollicitation du by-pass en entrée) et par temps sec en septembre (avec sollicitation du by-pass : 0,25 m³/j), la qualité du rejet est satisfaisante comme le montrent les mesures d'auto-surveillance. Mais cette installation n'en demeure pas moins fragile vis-à-vis des entrées d'eaux pluviales. La faible surface du clarificateur ainsi que la particularité du réglage de la recirculation (couplée avec l'aération) restent des points sensibles sujets à des départs de boues par temps de fortes pluies (piégées alors au niveau de la ZRV).

Concernant la gestion des boues, la siccité obtenue en 2024 se situe entre 1,2 % en mars, soit une siccité située dans le bas de la fourchette des valeurs attendues sur ce type d'ouvrage, et 1,8 % en octobre ; ces valeurs restent dans l'historique des valeurs mesurées pour cette STEU (1,2 % en 2023, 1,8 % en moyenne). Il est recommandé d'exploiter le silo de stockage avec une extraction régulière des eaux surnageantes 48 h maximum après les opérations d'extraction.

La zone de rejet végétalisée en sortie de la STEU créée en 2018 permet d'assurer la protection du ruisseau. Elle piège des quantités non négligeables de matières en suspension qui doivent être évacuées régulièrement. Elles sont pompées vers les lits de séchage 2 fois par an.

Auto-surveillance :

La mesure d'auto-surveillance est réalisée deux fois par an par le SYDED. Les analyses sont effectuées par un laboratoire indépendant agréé. Pour l'année 2024, les mesures sont jugées représentatives du fonctionnement de l'installation, malgré les difficultés de mise en œuvre des préleveurs en entrée station.

Impact visible sur le milieu récepteur :

Depuis août 2018, les boues entraînées de façon très ponctuelle lors de fortes entrées d'eaux pluviales sont piégées dans la zone de rejet végétalisée, réduisant ainsi les risques de départs de boues dans le milieu récepteur.

Usages sensibles en aval du système d'assainissement :

Présence d'un ancien captage d'eau potable abandonné à 5 km sur la commune de Frayssinet.

Une nouvelle station de traitement des eaux usées par filtres plantés de roseaux est en cours de construction pour une mise en service début 2025.

Sous produits

Production théorique :

580 m³ à 12 g/l soit environ 7 tonnes de Matière sèche (MS) (ratio 15 kg de MS/EH/an).

Production réelle :

300 m³ à 15 g/l en moyenne soit 4,5 tonnes de MS.

Filière d'élimination :

Les boues sont extraites du silo deux fois par an et sont valorisées sous forme liquide dans le cadre d'un plan d'épandage agricole réglementaire.

Quantité évacuée :

149 m³ à 12 g/l soit 2 tonnes de matières sèches en mars 2024 ; 110 m³ à 18 g/l soit 2 tonnes de matières sèches en octobre 2024 ; soit au total une évacuation de 259 m³ soit 4 tonnes de matières sèches.

Les départs de boues sont certainement à l'origine de l'écart entre la production réelle et la production attendue. Ceci étant, les boues sont piégées dans la ZRV et exportées ensuite vers les lits de séchage.

Lits de séchage :

Ils sont utilisés pour déshydrater les boues évacuées de la ZRV, ainsi que les volumes lors de l'évacuation des eaux surnageantes du silo.

Il y a environ 31 m³ de boues stockées réparties sur les 3 lits. A environ 20 % de siccité, cela représenterait un

peu plus de 6 T MS stockées.

En fonction de l'avancée des travaux de réhabilitation de la STEU, lors de la mise en hors-service de la STEU actuelle, la totalité des boues présentes dans le bassin de aération, stockées dans le silo et sur les lits de séchage devra être évacuée et épandue sous réserve de la conformité de ces boues pour un retour au sol, soit au total environ 200 m³ sur une année de boues liquides et une 40aine T MB de boues pâteuses, pour un coût estimatif de l'ordre de 15 000 HT.

Données chiffrées

Attention, cette STEP a été mise hors service en March-2025

Année d'activité 2024 - Possibilité de déversement par temps de pluie

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	69 m ³ /j	31 %			69 m ³ /j	
DBO ₅	29,9 Kg/j	37 %	430 mg/l	99 %	0,2 Kg/j	3 mg/l
DCO	63 Kg/j	39 %	910 mg/l	97 %	2,1 Kg/j	30 mg/l
MES	28,5 Kg/j		410 mg/l	99 %	0,2 Kg/j	2,2 mg/l
NGL	5,2 Kg/j		75 mg/l	92 %	0,4 Kg/j	6,3 mg/l
NTK	5,2 Kg/j		75 mg/l	94 %	0,3 Kg/j	4,4 mg/l
PT	0,7 Kg/j		10 mg/l	34 %	0,5 Kg/j	6,6 mg/l

Problèmes rencontrés en 2024

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0546204V001>